



**NOR
DEV**

صندوق الشمال للاستثمار والتنمية
᠈᠋᠋᠋᠋ ᠋᠋᠋᠋ ᠋᠋᠋᠋ ᠋᠋᠋᠋ ᠋᠋᠋᠋ ᠋᠋᠋᠋
NORTHERN FUND FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT

WWW.NORDEV.MA

GUIDE TECHNIQUE DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ



Version actualisée au 02/11/2023

I. Les objectifs du Fonds NORDEV

6 Objectifs stratégiques attribués à NorDev

01

EMPLOI

- Appuyer la création de bons emplois stables
- Privilégier les PME et TPE, véritable moteur de croissance et de création d'emplois

02

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

- Renforcer la compétitivité économique des territoires
- Faire émerger de nouvelles activités économiques
- Appuyer l'équité territoriale & faire émerger de nouveaux centres urbains
- Renforcer les vocations territoriales

03

INNOVATION TECHNOLOGIQUE

- Attirer et soutenir les entreprises innovantes
- Renforcer le positionnement de la région sur les métiers d'avenir
- Encourager les modèles économiques innovants

04

CREATION DE VALEUR

- Renforcer la productivité des entreprises
- Appuyer les activités exportatrices
- Encourager les projets de substitution aux importations
- Appuyer les secteurs et métiers stratégiques pour la région

05

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Soutenir les initiatives de développement durable
- Appuyer les projets de décarbonation des activités existantes

06

COHESION & JUSTICE SOCIALE

- Elargir la sphère de la population productive (*Intégration des jeunes NEET & des personnes en situation d'handicap, Appui à la parité...*)
- Intégrer les activités informelles et transformer les activités vivrières
- Appuyer les partenariats et initiatives de collaboration économique (*GIE, Associations, Coopératives...*)

II. Les critères d'éligibilité au fonds NorDev

Grandes Entreprises

Définition : Chiffres d' affaires de la dernière année d' activité > à 200 Millions de DH

Critères d'éligibilité (1^{ère} phase)

N°1 :	Domiciliation du projet d' investissement dans la région
N°2 :	Montant d'investissement supérieur ou= à 10 MillionsDH
N°3 :	Apport de Nordev ne dépasse pas 30% du montant total de l' investissement
N°4 :	Création d' un nombre minimum de 100 emplois stables, pendant la 1ère année d' activité du projet d' investissement
N°5 :	Ne pas présenter un projet d' investissement dans un des secteurs exclus par le Fonds NorDev (Cf. liste des secteurs exclus par le Fonds NorDev publiée sur www.nordev.ma et annexée à ce document)
N°6 :	Remplir complètement le formulaire de demandes de subvention et présenter tous les documents obligatoires (attestation de RIB, modèle 7 de moins de 3 mois, CIN valide, courrier de demande de subvention selon modèle joint et tableau emplois & ressources selon modèle joint) exigés tout au long du processus de candidature
N°7:	Le cumul des subventions est possible selon la nouvelle Charte de l' Investissement. Toutefois, ne pas avoir respecté ses engagements dans le cadre d' autres programmes de subvention est éliminatoire.(produire une déclaration sur l' honneur)

Critères d'évaluation (2^{ème} phase)

N°1 :	Engagement pour la conservation des emplois pendant la 1ère année d'activité au moins. Engagement pour la conservation des investissements subventionnés pendant 3 ans au moins.
N°2 :	Inscription de l' entreprise à l'une des 4 chambres professionnelles (produire l' attestation de la Chambre)
N°3 :	Etre en régularité vis à vis de l' administration fiscale
N°4:	Etre en régularité vis à vis de la CNSS
N°5 :	Présenter un projet d' investissement aligné avec les objectifs stratégiques du Fonds NorDev et respectant les critères de ciblage de l' appel à projets en cours

II. Les critères d'éligibilité au fonds NorDev

Petites et Moyennes Entreprises

Définition : Chiffres d' affaires de la dernière année d' activité > à 10 Millions de DH et <= à 200 Millions de DH

Critères d'éligibilité (1^{ère} phase)

N°1 :	Domiciliation du projet d' investissement dans la région
N°2 :	Montant d'investissement supérieur ou = 1 Million de DH
N°3 :	Apport de Nordev ne dépasse pas 30% du montant total de l' investissement
N°4 :	Création d' un nombre minimum de 20 emplois stables, pendant la 1 ^{ère} année d' activité du projet d' investissement
N°5 :	Ne pas présenter un projet d' investissement dans un des secteurs exclus par le Fonds NorDev (Cf. liste des secteurs exclus par le Fonds NorDev publiée sur www.nordev.ma et annexée à ce document)
N°6 :	Remplir complètement le formulaire de demandes de subvention et présenter tous les documents obligatoires (attestation de RIB, extrait du RC modèle 7 de moins de 3 mois, CIN valide, courrier de demande de subvention selon modèle joint et tableau emplois & ressources selon modèle joint) exigés tout au long du processus de candidature
N°7 :	Le cumul des subventions est possible selon la nouvelle Charte de l' Investissement. Toutefois, ne pas avoir respecté ses engagements dans le cadre d' autres programmes de subvention est éliminatoire. (produire une déclaration sur l' honneur)

Critères d'évaluation (2^{ème} phase)

N°1:	Engagement pour la conservation des emplois pendant la 1 ^{ère} année d'activité au moins & pour la conservation des investissements subventionnés pendant 3 ans.
N°2 :	Inscription de l' entreprise à l'une des 4 chambres professionnelles (produire l' attestation de la Chambre)
N°3 :	Etre en régularité vis à vis de l' administration fiscale
N°4 :	Etre en régularité vis à vis de la CNSS
N°5:	Présenter un projet d' investissement aligné avec les objectifs stratégiques du Fonds NorDev et respectant les critères de ciblage de l' appel à projets en cours (Cf. www.nordev.ma)

II. Les critères d'éligibilité au fonds NorDev

Très Petites Entreprises

Définition :

Chiffres d' affaires de la dernière année d' activité $\leq$ à 10 Millions de DH

Critères d'éligibilité (1^{ère} phase)

N°1 :	Domiciliation du projet d' investissement dans la région
N°2 :	Montant d'investissement supérieur à $\geq$ 100.000 DH
N°3 :	Apport de Nordev ne dépasse pas 30% du montant total de l' investissement
N°4 :	Création d' un nombre minimum de 3 emplois stables, pendant la 1 ^{re} année d' activité du projet d' investissement
N°5 :	Ne pas présenter un projet d' investissement dans un des secteurs exclus par le Fonds NorDev (Cf. liste des secteurs exclus par le Fonds NorDev publiée sur www.nordev.ma et annexée à ce document)
N°6 :	Remplir complètement le formulaire de demandes de subvention et présenter tous les documents obligatoires (attestation de RIB, modèle 7 ne dépassant pas 3 mois, CIN valide, demande de subvention selon modèle du courrier joint et tableau emplois&ressources selon modèle joint) exigés tout au long du processus de candidature
N°7 :	Le cumul des subventions est possible selon la nouvelle Charte de l' Investissement. Toutefois, ne pas avoir respecté ses engagements dans le cadre d' autres programmes de subvention est éliminatoire (produire une déclaration sur l' honneur).

Critères d'évaluation (2^{ème} phase)

N°1 :	Engagement pour la conservation des emplois pendant la 1 ^{ère} année d'activité au moins & engagement pour la conservation des investissements subventionnés pendant 3 années au moins.
N°2 :	Inscription de l' entreprise à l'une des 4 chambres professionnelles (produire attestation d' inscription)
N°3 :	Etre en régularité vis à vis de l' administration fiscale
N°4 :	Etre en régularité vis à vis de la CNSS
N°5 :	Présenter un projet d' investissement aligné avec les objectifs stratégiques du Fonds NorDev et respectant les critères de ciblage de l' appel à projets en cours (Cf. www.nordev.ma)

II. Les critères d'éligibilité au fonds NorDev

Coopératives

Définition :

Groupement de personnes physiques ou morales, fondé sur la participation économique des membres, en capital et en opérations.

Critères d'éligibilité (1^{ère} phase) :

N°1 :	Domiciliation du projet d' investissement dans la région
N°2 :	Montant d'investissement supérieur à $\geq$ 1 Million de DH
N°3 :	Apport de Nordev ne dépasse pas 30% du montant total de l' investissement
N°4 :	Création d' un nombre minimum de 10 emplois stables, pendant la 1 ^{ère} année d' activité du projet d' investissement
N5:	Ne pas présenter un projet d' investissement dans un des secteurs exclus par le Fonds NorDev (Cf. liste des secteurs exclus par le Fonds NorDev publiée sur www.nordev.ma et annexée à ce document)
N°6 :	Remplir complètement le formulaire de demandes de subvention et présenter tous les documents obligatoires (attestation de RIB, attestation de l' ODCO, CIN valide, courrier de demande de subvention selon modèle joint, et tableau emplois&ressources selon modèle joint) documents exigés tout au long du processus de candidature
N°:7	Le cumul des subventions est possible selon la nouvelle Charte de l' Investissement. Toutefois, ne pas avoir respecté ses engagements dans le cadre d' autres programmes de subvention est éliminatoire (produire une déclaration sur l' honneur).

Critères d'évaluation (2^{ème} phase)

N°1:	Engagement pour la conservation des emplois pendant la 1 ^{ère} année d'activité au moins & pour la conservation des investissements subventionnés pendant 3 années au moins.
N°2 :	Être inscrit à l' Office du Développement de la Coopérative (ODCO).
N°3 :	Etre en régularité vis à vis de l' administration fiscale
N°4:	Être en régularité vis à vis de la CNSS
N°5 :	Présenter un projet d' investissement aligné avec les objectifs stratégiques du Fonds NorDev et respectant les critères de ciblage de l' appel à projets en cours (Cf. www.nordev.ma)

II. Les critères d'éligibilité au fonds NorDev

Auto-Entrepreneurs

Définition :

Personne physique qui exerce, en son nom personnel et à titre individuel, une activité industrielle, commerciale, artisanale ou de prestation de services pour générer un revenu principal. (CA < 500 KDH ou < 200 KDH selon l'activité)

Critères d'éligibilité (1^{ère} Phase):

N°1 :	Domiciliation du projet d'investissement dans la région
N°2 :	Montant d'investissement supérieur à ≥ 100.000 DH
N°3 :	Apport de Nordev ne dépasse pas 30% du montant total de l'investissement
N°4 :	Ne pas présenter un projet d'investissement dans un des secteurs exclus par le Fonds NorDev (Cf. liste des secteurs exclus par le Fonds NorDev publiée sur www.nordev.ma)
N°5 :	Remplir complètement le formulaire de demande de subvention et présenter tous les documents obligatoires (attestation de RIB, Attestation d'inscription au registre de l'autoentrepreneur, CIN valide, courrier de demande de subvention selon modèle joint, et tableau Emplois & Ressources selon modèle joint)
N°6 :	Le cumul des subventions est possible selon la nouvelle Charte de l'Investissement. Toutefois, ne pas avoir respecté ses engagements dans le cadre d'autres programmes de subvention est éliminatoire (produire une déclaration sur l'honneur).

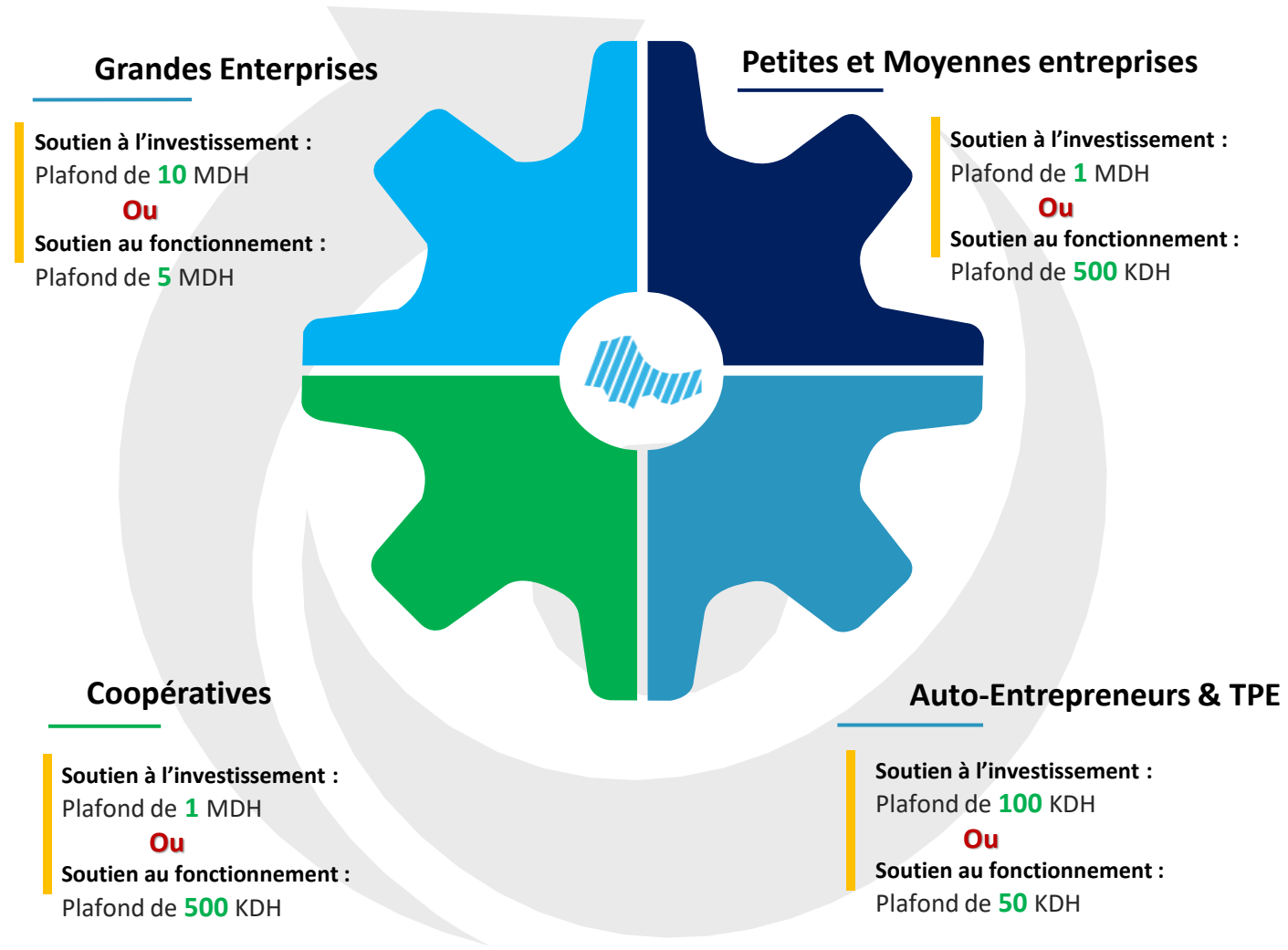
Critères d'évaluation (2^{ème} Phase):

N°1:	Engagement pour la conservation des investissements subventionnés pendant 2 années au moins.
N°2 :	Etre en régularité vis à vis de l'administration fiscale
N°3 :	Etre en régularité vis à vis de la CNSS
N°4 :	Présenter un projet d'investissement aligné avec les objectifs stratégiques du Fonds NorDev et respectant les critères de ciblage de l'appel à projets en cours

III. Les Primes accordées par le fonds NorDev

Le Fonds NorDev octroie des primes jusqu'à 30% du montant de l'investissement primable, sous forme **de soutien à l'investissement ou au fonctionnement**, selon le choix du porteur de projet :

Le soutien au fonctionnement est accordé à travers l' octroi d' une prime chaque 6 Mois, pour chaque poste du travail créé et déclaré à la CNSS : Une prime de 1000 Dh pour les salariés recevant un salaire net entre 2500 et 4000 DH et une prime de 2000 DH pour les salariés recevant un salaire net supérieur à 4000 DH



IV. Modalités d’octroi des primes

(atteindre un maximum de 30%) :

A. Primes Communes (avec un Maximum de 15%) :

1.Prime à la création d’emplois stables : → Jusqu’à 8 % max

Basée sur le Ratio de création d’emplois = Nombre d’emplois stables créés / Montant total de l’investissement en KDH

Si Ratio de création d’emploi <=1	→	4%
Si 1 < Ratio de création d’emploi <=2	→	6%
Si Ratio de création d’emploi > 2	→	8%

2.Primes à l’Innovation : → Jusqu’à 4 % max

Basées sur 4 critères (primes à cumuler avec max de 4%) :

Business Model Innovant	→	1%
Produit ou Service innovant	→	1%
Technologie Innovante	→	1%
Projet appartenant à la banque de projets innovants de l’OMPIC ⁽¹⁾ ou du MCI ⁽²⁾	→	1%

3. Primes pour l’Impact Social Positif : → Jusqu’à 4 % max

Basées sur 3 critères (primes à cumuler avec max de 4%) :

- Ratio Genre = Masse Salariale féminine / Masse Salariale Totale

Si Ratio Genre <= 20%	→	0,5%
Si 20% < Ratio Genre <=30%	→	1%
Si Ratio Genre > 30%	→	2%

[1] <https://www.ipmarketplace.ma/>
[2] <https://banquedeprojets.mcinet.gov.ma/>

IV. Modalités d'octroi des primes

- Ratio Intégration NEET (3) = Masse Salariale des Jeunes NEET / Masse Salariale Totale

Si Ratio Intégration NEET <=15% →

0,5%

Si 15% < Ratio Intégration NEET →

1 %

- Ratio Intégration Handicap = Masse Salariale des Personnes en Situation d'handicap / Masse Salariale Totale

Si Ratio Intégration Handicap <=10% →

0,5%

Si 10% < Ratio Intégration Handicap →

1%

4. Primes pour l'Impact Environnemental Positif : →

Jusqu'à 3 % max

Basées sur 3 critères (primes à cumuler avec max de 3%):

Mesures d'économie d'eau →

1%

Utilisation d'énergies renouvelables →

1%

Mesures d'efficacité énergétique →

1%

(3) Jeunes âgés de moins de 24 ans, sans emploi et hors systèmes d'éducation ou de formation professionnelle au niveau national

IV. Modalités d’octroi des primes

5. Prime pour la Substitution à l’Importation:



Jusqu’à 2 % max

Basée sur 2 critères :

Si Produit fortement substituable à l'importation



1%

Si Produit faiblement substituable à l'importation (4)



2%

6. Prime à l’export :



Jusqu’à 2 % max

Basée sur 2 critères :

Si Chiffre d’affaires à l’export >=30% du CA total de l’entreprise



1%

Si Chiffre d’affaires à l’export > 50% du CA total de l’entreprise



2%

B. Primes Territoriales (avec un Maximum de 10%) :

- Une Prime Territoriale accordée selon la localité d’implantation du projet d’investissement :

Si projet est implanté dans
une des Provinces de la Catégorie 1 (5)



3%

Si projet est implanté dans
une des Provinces de la Catégorie 2 (6)



7%

Si projet est implanté dans une des Provinces de la
Catégorie 3 (7) ou dans un des Centres émergents de
la région

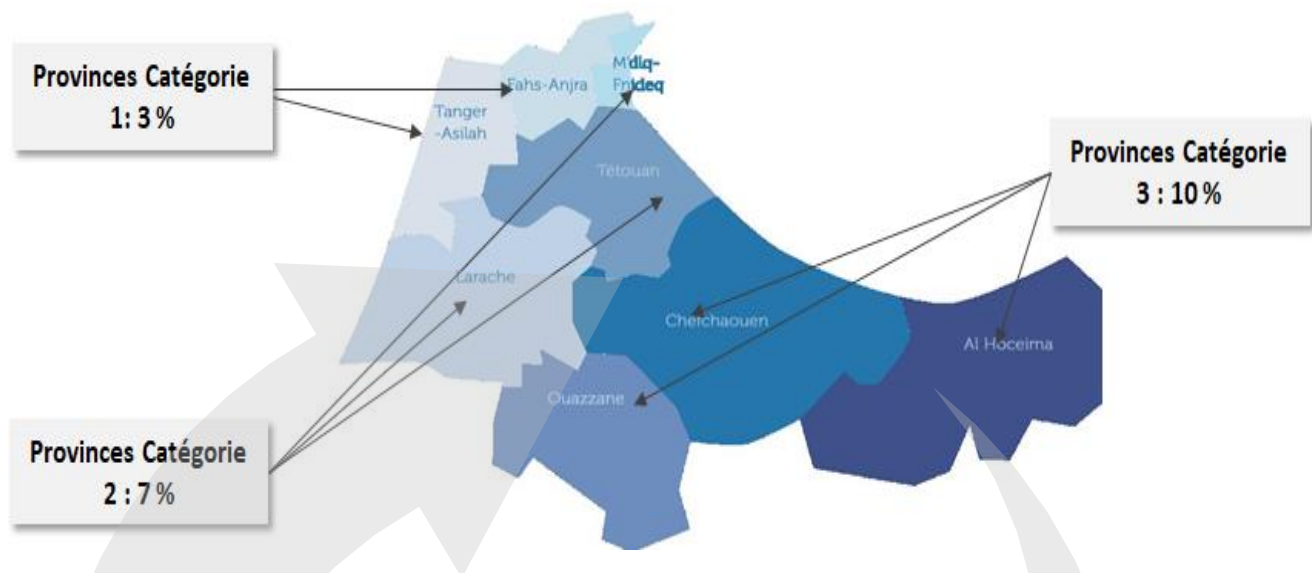


10%

(4) Produit faiblement substituable à l'importation, répondant aux exigences locales en termes de qualité, de disponibilité et de compétitivité du prix
(5) Provinces Catégorie 1 : Tanger Asilah, Fahs-Anjra
(6) Provinces Catégorie 2 : M'diq-Fnideq, Larache, Tétouan
(7) Provinces Catégorie 3 : AL Hoceima, Chefchaouen, Ouezzane
Liste actualisée régulièrement sur le site web www.nordev.ma



IV. Modalités d'octroi des primes



C. Primes de Convergence (avec un Maximum de 10%) :

- Une Prime accordée aux projets convergents avec les vocations territoriales des provinces et préfectures, issues du SRAT et du dernier PDR de la région TTA :

Si le projet d'investissement est non convergent	→	0%
Si le projet d'investissement est faiblement convergent	→	3%
Si le projet d'investissement est moyennement convergent	→	6%
Si le projet d'investissement est fortement convergent	→	10%

V. Les Secteurs d'activité prioritaires

Les secteurs d'activité prioritaires selon les vocations territoriales des provinces et préfectures de la Région(10) sont régulièrement actualisés et mis en ligne sur www.nordev.ma

Al Hoceima :

- Tourisme & Loisirs : (Dessaisonalisation, Ecotourisme rural)
- Economie bleue: Industrie de la pêche, Aquaculture, Construction maritime, Logistique & Matériel, Frigos & caissons isothermes, activités de transformation sur place...
- Industrie légale du Cannabis (localités autorisées),
- Valorisation des Plantes Médicinales et Arômes
- Transport & logistique : Stockage, Emballage, Manutention, Distribution des marchandises. Sociétés de messagerie et les prestataires de services de fret (au service de Nador West Med)...
- IT & Technologies numériques, Outsourcing

Chefchaouen :

- Economie bleue: Industrie de la pêche, Aquaculture, Construction maritime, Logistique & Matériel, Frigos & caissons isothermes, activités de transformation sur place...
- Développement de l'économie agricole et de son écosystème : valorisation des produits du terroir, transformation des produits...;
- Industrie légale du Cannabis (localités autorisées)
- Tourisme & loisirs (Dessaisonalisation, Ecotourisme rural)
- Economie verte: efficacité énergétique, mobilité durable, production propre, Recyclage, traitement & valorisation des déchets...

(10) Les secteurs d'activité prioritaires sont régulièrement actualisés et mis en ligne sur www.nordev.ma

V. Les Secteurs d'activité prioritaires

Fahs-Anjra :

- Economie bleue: Industrie de la pêche, Aquaculture, Construction maritime, Logistique & Matériel, Frigos & caissons isothermes, activités de transformation sur place...
- Tourisme: désaisonnalisation, tourisme sportif (ex: plongée...), tourisme de montagne...
- Nouvelles activités industrielles: diversification des industries, montée dans la chaîne de valeur des industries existantes...
- Economie verte: Décarbonation industrielle, efficacité énergétique, mobilité durable, production propre, Recyclage, traitement & valorisation des déchets...
- Transport & logistique : Stockage, Emballage, Manutention, Distribution de biens. Sociétés de messagerie et fret...

Larache :

- Economie bleue Industrie de la pêche, Aquaculture, Construction maritime, Logistique & Matériel, Frigos & caissons isothermes, activités de transformation sur place...
- Tourisme & loisirs (désaisonnalisation de l'activité touristique à travers le MICE et développement du tourisme rural)
- Agro-industrie: Montée en gamme, Transformation & valorisation des produits agricoles & Renforcement de la chaîne de valeur (Logistique, conditionnement, Stockage, Frigos....)
- Transport & Logistique: Stockage, Emballage, Manutention, Distribution des marchandises. Sociétés de messagerie et les prestataires de services de fret

V. Les Secteurs d'activité prioritaires

M'diq-Fnideq :

- Tourisme & loisirs (désaisonnalisation de l'activité touristique)
- Commerce & Logistique : Entrepôts et gestion de stock, Rayonnage, Emballage, Manutention, distribution , Certification et labélisation des produits, Lutte contre l'informel...
- Economie bleue Industrie de la pêche, Aquaculture, Construction maritime, Logistique & Matériel, Frigos & caissons isothermes, activités de transformation sur place...

Ouazzane :

- Développement d'un tourisme de niche : rural, éco responsable et spirituel avec des infrastructures adaptées...
- Agriculture & Agro-industrie: Transformation & valorisation des produits agricoles (appui Coopératives et GIE...), valorisation des produits du terroir.
- Artisanat : Développement et diffusion des produits d'artisanat, Aide à la commercialisation...
- Economie verte: efficacité énergétique, mobilité durable, production propre, Recyclage, traitement & valorisation des déchets...

Tanger – Asilah :

- IT & Technologies numériques, Outsourcing
- Industrie Pharmaceutique
- Industrie culturelle: Animation culturelle, Multiplex, Salles de Théâtre...
- Industrie de sport: Equipementiers, Fabricants, Fournisseurs de matériel, Fournisseurs de services de fitness et de loisirs...
- Industrie de l'évènementiel: Foires et Salons, Festivals, Logistique Evènementielle...
- Economie verte: Décarbonation industrielle, efficacité énergétique, mobilité durable, production propre, recyclage, traitement & valorisation des déchets...

Tétouan :

- Tourisme & Loisirs (Désaisonnalisation, Ecotourisme rural)
- Commerce & Logistique : Entrepôts et gestion de stock, Rayonnage, Emballage, Manutention, distribution , Certification et labélisation des produits, Lutte contre l'informel...
- IT & Technologies numériques, Outsourcing
- Economie verte: efficacité énergétique, mobilité durable, production propre, Recyclage, Traitement & Valorisation des déchets...

VI. Liste des secteurs d'activité exclus des subventions du Fonds NorDev :

La liste des secteurs exclus est régulièrement actualisée et mise à jour sur www.nordev.ma

Le fonds NorDev exclut toute activité qui est fortement concurrentielle ou saturée, et qui ne correspond pas à ses objectifs stratégiques.

Secteurs exclus :

- Promotion Immobilière,
- Agences de Location de voitures,
- Agences de voyage,
- Gardiennage et nettoyage
- Achat et revente.

VII. ANNEXES : Modèle de tableau Emplois & Ressources pour la première année d'activité

Programme d'investissement	Montant (en KDH)	%	Plan de financement	Montant (en KDH)	%
Frais préliminaires :			<u>Capital social (autofinancement)</u>		
- études :			- Nom associé 1 :		
- frais enregistrements /droits :			- Nom Associé 2 :		
- honoraires fiduciaire et autres :			(autant de rubriques que d'associés)		
Acquisitions immobilisations :			<u>Apport en compte courant d'associés (autofinancement) :</u>		
- Terrain :			- Apport associé 1 :		
- Local :			- Apport associé 2 :		
- Aménagements :			(autant de rubriques que d'associés)		
- Logiciels / informatique :					
-			<u>Crédits/financements</u>		
Equipements et matériels :			-Montants via banques :		
-			-Financement participatif:		
-			-Microcrédits		
-			<u>Subventions:</u>		
Hors bilan			Subvention NORDEV visée :		
			Autres subventions (noms organismes/montants à préciser) :		
FDR de démarrage plafonné à 6 mois :			-		
Salaires :			-		
Charges locatives :			Autres financements :		
Stock de matières et/ ou marchandises :			Hors bilan		
Autres dépenses (à détailler par rubriques)			Financement par leasing		
TOTAL		100 %	TOTAL		100 %

VII. ANNEXES : Modèle de courrier de demande

[Prénom et Nom du Demandeur]

[Adresse du Demandeur] [Code Postal, Ville]

[Date]

À Monsieur le Président Du conseil de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma,

Objet : Demande de Soutien pour un Projet d'Investissement dans la Région

Monsieur le Président,

Je me permets de vous adresser cette lettre en tant que demandeur souhaitant solliciter votre appui pour un projet d'investissement dénommé [nom commercial ou nom société, ou produits] dans le secteur des [préciser secteur d'activité du projet]. Il s'agit d'un projet [nouveau ou extension projet existant, si projet existant donnez ville principale de présence du projet existant].

Permettez-moi de vous présenter succinctement les détails de ce projet :

- 1. Présentation des Porteurs du Projet :** Je me nomme [Prénom et Nom du Porteur Principal], et je suis le porteur principal de ce projet. [Si le porteur du projet a des associés dans le projet ou dans la holding, préciser les noms des principaux associés dans le projet et le pourcentage de chaque associé. Dans le cas où les associés sont des personnes morales indiquer noms des sociétés associées et de leur gérants / dirigeants].
- 2. Description de la Nature du Projet :** Notre projet vise à [expliquer dans les grandes lignes la nature du projet]. Il s'agit d'une initiative innovante/créatrice d'emplois/... qui [décrivez brièvement l'originalité du projet + donnez l'estimation du nombre d'emplois directs qui seront créés et du nombre d'emplois indirects qui seront créés].
- 3. Potentiel Commercial :** Nous croyons fermement que ce projet possède un potentiel commercial important basé sur [expliquez les raisons pour lesquelles vous pensez que le projet sera rentable et contribuera à la croissance économique de la région].
- 4. Investissement Prévu :** Nous prévoyons d'investir un montant total de [mentionnez le montant de l'investissement prévu les 2 à 3 premières années] dans ce projet. L'apport en fonds propres mobilisés au début du projet par moi [et mes associés] est dedirhams.
- 5. Financements bancaires et/ou autres.** J'envisagez dès la 1^{ère} année de solliciter des financements [bancaires, banque participative, prêt d'honneur, microcrédit, crédit bail] pour un total de Dirhams.

Monsieur le Président, nous sollicitons votre soutien et votre partenariat pour concrétiser cette initiative porteuse. Nous croyons fermement que ce projet contribuera humblement à la prospérité de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Nous restons à votre disposition pour fournir plus de détails et discuter des modalités de collaboration. Nous vous prions de bien vouloir accepter l'expression de nos salutations distinguées. Cordialement,

[Prénom et Nom du Demandeur] , [Signature manuscrite du Demandeur]

[Qualité du demandeur]

[Téléphone du Demandeur]

[Adresse e-mail du Demandeur]



**NOR
DEV**

صندوق الشمال للاستثمار والتنمية
ⵏⵓⵔⵔⵉⵛ ⵉⵙⵜⵉⵎⵓⵔ ⵉⵙⵜⵉⵎⵓⵔ ⵉⵙⵜⵉⵎⵓⵔ
NORTHERN FUND FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT

WWW.NORDEV.MA

